



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pédopsychiatrie et santé mentale des jeunes

Question écrite n° 15900

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la pédopsychiatrie en général et la situation très préoccupante de la santé mentale des jeunes. Dans une enquête récemment publiée, Santé publique France dresse un constat alarmant : « Les données recueillies depuis 2020 témoignent d'une dégradation de la santé mentale chez les adolescents et jeunes adultes et d'une perception encore taboue de ces problématiques ». À la lecture de ce constat, les 18-24 ans semblent les plus impactés, passant de « 3,3 % à 7,2 % ». Les jeunes majeurs ne sont nullement épargnés, en témoignent les tentatives de suicide déclarées qui ont aussi augmenté de plus de 60 % (de 0,7 % en 2017 à 1,1 %) au cours des 12 derniers mois. L'offre de soins en pédopsychiatrie se trouve quant à elle largement débordée : insuffisance numérique de spécialistes, difficultés à obtenir un rendez-vous rapide chez le médecin, etc. Ces situations concourent à développer un sentiment suicidaire chez les personnes affectées alors que la plateforme d'écoute, d'orientation et d'intervention du 3114 enregistre 1 000 appels journaliers. Cette situation d'inadéquation entre l'offre et la demande interroge donc la politique publique de santé dans le domaine de la pédopsychiatrie en général et de la santé mentale des jeunes en particulier. Il lui demande de lui préciser les mesures urgentes qu'elle compte prendre pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15900

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1561

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)